
FEUILLE DE PRINTEMPS VILLETTOISE 2014

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA COMMUNE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU DIMANCHE 25 MAI 2014



Nous voici de nouveau en route pour l'isoloir : ces élections se dérouleront cette fois dans la salle de la mairie, comme habituellement.

Mais ce sera sans doute la dernière fois. En effet, une fois les démarches administratives réglementaires effectuées, le bureau de vote sera déplacé dans la salle des fêtes qui permet un accès plus aisé du fait de l'absence d'escalier.

Ce problème d'accès ne se limite d'ailleurs pas aux jours d'élection, et un réaménagement complet de la mairie est nécessaire de ce point de vue : il fait partie des priorités à traiter.

Pour revenir aux élections européennes, elles doivent permettre de désigner 74 députés européens français, dont 15 en Ile-de-France. Ces députés seront nos représentants au Parlement européen (751 députés au total), qui dispose de plus en plus de pouvoir dans différents domaines pour faire des propositions ou s'opposer aux lois ou règles proposées par le Conseil européen qui regroupe les dirigeants élus des différents pays d'Europe.

Depuis le 1^{er} avril 2014 les bulletins blancs et nuls comptent désormais en suffrages exprimés.

Lorsqu'on vote pour nos dirigeants nationaux, on n'a pas l'impression de voter pour le fonctionnement européen, c'est pourtant ce que l'on fait de façon indirecte. Lorsqu'on vote pour les députés européens, on a directement la possibilité de choisir les élus qui pourront influencer les orientations européennes, et donc une part de nos orientations nationales et locales.

Ne laissons pas passer cette occasion d'influer sur les choix et l'efficacité du Parlement européen, votons!

STATIONNEMENT GÊNANT

Le trottoir situé à droite en montant dans la rue de Paris a pour objectif de permettre la circulation sécurisée des piétons, et en particulier des jeunes, enfants et adolescents, circulant pour relier leur domicile à l'arrêt de bus.

Merci à chacun de ne pas stationner son véhicule sur le trottoir, mais bien le long du trottoir, pour permettre cette circulation piétonnière et ne pas augmenter le risque d'accident.

La responsabilité des personnes concernées peut être engagée dans ce cas.

De plus, des véhicules garés le long du trottoir contribueront au ralentissement de la circulation automobile, en complément des aménagements, en place ou à venir, destinés à favoriser ce ralentissement.

DERNIÈRE MINUTE...

La mairie sera fermée vendredi 30 mai 2014.



LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES ATTRIBUTIONS ASSOCIÉES

À l'issue des élections municipales et des premières réunions, le conseil municipal est constitué comme suit :

Maire : Pierre JEAN

Maires Adjoints : Roland TROUSSEAU, Philippe PASDELOUP, Thierry JEANNE et Claude SAUZET

Conseillers municipaux : Bernard BALLÉRINI, Vanessa BAUDET, Franck BAYEUX, Régis BIECHER, Chrystel GASPARD, Renée-Claire GILLIS, Martine GRIMM, Philippe PASDELOUP, Michèle POETTE, Élise SAILLIOT et Nathalie SQUIVÉE.

Les représentants auprès de la Communauté de Communes du Pays Houdanais sont :

Représentant auprès de la CCPH : titulaire Pierre JEAN - suppléant Roland TROUSSEAU

Représentant pour la commission « transfert de charges » auprès de la CCPH : titulaire Philippe PASDELOUP - suppléante Michèle POETTE

La composition des diverses commissions communales est la suivante :

FINANCES

Pierre JEAN - Bernard BALLÉRINI - Thierry JEANNE - Philippe PASDELOUP - Michèle POETTE - Claude SAUZET - Nathalie SQUIVÉE - Roland TROUSSEAU

ENVIRONNEMENT, URBANISME, ÉQUIPEMENT

Pierre JEAN - Franck BAYEUX - Régis BIECHER - Chrystel GASPARD - Renée-Claire GILLIS - Martine GRIMM - Roland TROUSSEAU

TRAVAUX

Pierre JEAN - Franck BAYEUX - Régis BIECHER - Thierry JEANNE - Philippe PASDELOUP - Claude SAUZET

SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Pierre JEAN - Vanessa BAUDET - Claude SAUZET - Roland TROUSSEAU

AIDE SOCIALE

Pierre JEAN - Renée-Claire GILLIS - Martine GRIMM - Philippe PASDELOUP - Élise SAILLIOT

INFORMATION

Pierre JEAN - Bernard BALLÉRINI - Régis BIECHER - Nathalie SQUIVÉE - Roland TROUSSEAU

GESTION SALLE DES FÊTES, CÉRÉMONIES, JEUNESSE & SPORTS

Pierre JEAN - Martine GRIMM - Thierry JEANNE

APPEL D'OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Pierre JEAN - Bernard BALLÉRINI - Franck BAYEUX - Philippe PASDELOUP - Claude SAUZET

CORRESPONDANT DÉFENSE

Franck BAYEUX

Les délégué(e)s aux syndicats intercommunaux sont les suivants :

SICTOMP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU PLATEAU)

Délégués titulaires : Roland TROUSSEAU, Chrystel GASPARD

Délégués suppléants : Bernard BALLÉRINI, Régis BIECHER
SITS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES)

Délégués titulaires : Roland TROUSSEAU, Chrystel GASPARD
représentants de la CCPH dans ce syndicat

Délégués suppléants : Renée-Claire GILLIS, Nathalie SQUIVÉE
SIVOS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE)

Délégués titulaires : Claude SAUZET, Élise SAILLIOT

Délégués suppléants : Vanessa BAUDET, Roland TROUSSEAU
SIERO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA RÉGION D'ORGERUS)

Délégués titulaires : Thierry JEANNE, Philippe PASDELOUP

Délégués suppléants : Franck BAYEUX, Renée-Claire GILLIS

SIEHVS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉTABLISSEMENTS POUR HANDICAPÉS DU VAL-DE-SEINE)

Délégués titulaires : Bernard BALLÉRINI, Martine GRIMM

Délégués suppléants : Renée-Claire GILLIS, Thierry JEANNE

Les élu(e)s de Villette participent aussi à d'autres syndicats au titre de la CCPH, ainsi qu'à diverses commissions :

SIARR (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT RURAL DE LA RÉGION) D'ARNOUVILLE-LÈS-MANTES)

Délégué titulaire : Pierre JEAN, Élise SAILLIOT

Délégué suppléant : M. Astier, M. Van der Woerd

SRVA (SYNDICAT DE LA RIVIÈRE VAUCOULEURS AVAL)

Délégué titulaire : Pierre JEAN, M. Mansa

Délégué suppléant : M. Marmin, M. Van der Woerd

La composition de toutes les commissions de la CCPH n'est pas définie à ce jour et le sera lors d'une prochaine réunion de la CCPH.

CAISSE COMMUNALE D'ACTIONS SOCIALES

Géraldine JEANNE représentant les associations de personnes âgées et familiales.

Armelle BALLÉRINI représentant les associations de personnes handicapées, d'insertion et de lutte contre les exclusions.

Renée-Claire GILLIS, Martine GRIMM, Élise SAILLIOT, Pierre JEAN et Philippe PASDELOUP, représentant les membres élus par le conseil municipal en son sein.

CAISSE DES ÉCOLES

Odile JEAN, représentant l'Éducation Nationale.

Véronique BAUDET, représentant Monsieur le Préfet des Yvelines.

Roland TROUSSEAU, représentant les Parents d'Élèves et délégué du conseil municipal.

Vanessa BAUDET, Pierre JEAN et Claude SAUZET, délégués du conseil municipal.

PLANTATIONS

Des plantations d'arbustes et de 3 arbres sont venues compléter la végétation du terrain de jeux.

Des plantations ont également été réalisées devant la mairie.

Après une période de sec, le climat pluvieux veille désormais à la bonne reprise de ces plantations...

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été adopté après quelques modifications suite aux demandes de services de l'État, Commissions ou Personnes Publiques Associées, et suite aux observations et demandes des habitants lors de l'Enquête Publique dans la mesure du possible.

Il a été envoyé en préfecture pour validation et sera consultable à son retour en mairie.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets végétaux dans les jardins des particuliers est interdit en vertu d'une circulaire préfectorale de mai 2011 qui rappelle que seuls les déchets verts issus de l'agriculture et de travaux sylvicoles peuvent être brûlés à moins de 200 m des terrains concernés. Cette interdiction vaut pour tout le département des Yvelines.

COMME CHIENS ET CHATS !

Le Chenil Intercommunal de Protection Animal du Mantois (CIPAM) recueille chiens et chats au 7 rue des Piquettes 78200 Buchelay.

Téléphone : 01 30 63 06 02

Web : <http://www.cipam.moonfruit.fr>

BUDGETS



BUDGET GÉNÉRAL

Pour l'année 2013, le compte administratif fait apparaître un excédent global cumulé de 98 424,98 €, qui se décompose comme suit :

En Section de Fonctionnement, 379 450,12 € de recettes pour 366 620,82 € de dépenses, soit un excédent annuel de 12 829,30 €, auquel s'ajoute un excédent cumulé de 59 212,53 €, d'où un cumul final de 72 041,83 €.

En Section d'investissement, 303 100,61 € de recettes pour 94 806,03 € de dépenses, soit un excédent annuel de 208 294,58 €, duquel on retranche un déficit cumulé de 181 911,43 €, d'où un cumul final de 26 383,15 €. Les variations de fortes sommes s'expliquent par les décalages de réception de subvention.

Le budget 2014 prévoit en fonctionnement, un équilibre des recettes et dépenses à 451 993,83 (prévu à 439 899,54 en 2013) et en investissement un équilibre à 212 245,61 (prévu à 421 011,43 en 2013). Les principaux investissements concernent le solde du PLU, les plantations réalisées, l'achat de tables pour la salle du conseil municipal, le nombre de personnes étant passé de 11 à 15, la réhabilitation du cimetière et la suite des aménagements pour le ralentissement de la rue de Paris.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget fait apparaître un excédent global cumulé de 162 767,11 €.

En Section de Fonctionnement, 34 089,87 € de recettes pour 62 577,10 € de dépenses, pour un cumul final de 79 638,16 €.

En Section d'investissement, 16 099,81 € de recettes pour 6 365 € de dépenses, d'où un cumul final de 83 128,95 €.

Le budget 2014 prévoit en fonctionnement, un équilibre des recettes et dépenses à 110 003,16 (prévu à 138 490,39 en 2013) et en investissement un équilibre à 99 228,95 (prévu à 89 494,14 en 2013). Le réseau est en bon état et il n'y a pas d'investissement prévu cette année.

BUDGET EAU POTABLE

Ce budget fait apparaître un excédent global cumulé de 18 473,20 €.

En Section de Fonctionnement, 24 674,38 € de recettes pour 16 331,61 € de dépenses, pour un cumul final de 16 213,88 €.

En Section d'investissement, 1941,89 € de recettes pour 3019,37 € de dépenses, d'où un cumul final de 2 259,32 €.

Le budget 2014 prévoit en fonctionnement, un équilibre des recettes et dépenses à 34 085,68 (prévu à 37 342 en 2013) et en investissement un équilibre à 12 041 (prévu à 5 278,8 en 2013). Ce budget prévoit le rachat des compteurs par la commune à la société de gestion, ce qui revient moins cher que la location.

MÉMENTO

Ordures ménagères :

tous les mercredis matin.

Emballages recyclables :

tous les vendredis matin des semaines paires.

Bien sortir les bacs le jeudi soir !

Déchets verts :

Les mardis après-midi du 31 mars au

25 novembre 2014.

Encombrants :

4 lundis par an. 17 mars, 16 juin, 15 septembre,

15 décembre 2014.

Apport de déchets verts :

Compostière de Flacourt (avec ticket), lundi à vendredi de 14h à 17h, toute l'année.

Samedi 9h - 12h, 14h - 17h du 1^{er} avril au

30 novembre.

Apport de gravats :

Déchetterie de Longnes (avec ticket) : 1^{er} samedi du mois de 14h à 17h.

Attention, la mention de fermeture de la déchetterie concerne les déchets verts pour les habitants de Longnes, les apports de gravats restent possibles au jour et à l'horaire indiqué.

Apport de déchets toxiques :

Déchetterie de Longnes (avec ticket) :

Samedi 12 avril et samedi 13 septembre 2014 de 9h à 11h45.

Ne pas oublier de venir chercher un ticket en mairie pour les apports de gravats et de toxiques.

LA FÊTE DE LA NATURE À ROSAY

Le 25 mai, c'est aussi l'occasion de découvrir les orchidées de la Vaucouleurs.

09:30 Accueil cour de l'école à Rosay, visite de l'exposition

10:00 Conférence :

- L'Orchidée ? Carte d'identité
- Les Orchidées de la Vaucouleurs
- Des plantes et des milieux à protéger

11:00 Pause

11:10 - projection du film

« À la recherche des orchidées sauvages d'Ile-de-France » de Loïc Jugue (Association Pixiflore) + Discussion

12:00 : repas tiré du sac

13:30 : formation sur place des groupes (12 personnes) et balades naturalistes à la découverte des Orchidées (chaussures de marche, vêtements adaptés, boisson, guide d'identification botanique, loupe...),

17:30 : Restitution et conclusion de la journée. Projection d'une sélection de photos, bilan des espèces observées, réflexion sur la qualité des milieux d'accueil, (coteaux ensoleillés, boisements clairs, talus routiers, fonds de vallée).

Accès libre le matin, **inscription**

obligatoire pour les sorties de l'après-midi

atena.yvelines@orange.fr

LA FEUILLE D'ÉTÉ

Mai 2014

Directeur de la publication : Pierre Jean

Rédaction : Roland Trousseau

Réalisation : Régis Biecher

Distribution : Mairie de Villette

Imprimé par les soins de la mairie

Rappel: Compte tenu de la variation possible des horaires de passages, **il est fortement recommandé de sortir les bacs la veille**, quitte à compléter leur remplissage dans la journée en ce qui concerne les déchets verts.